



Une nouvelle dynamique pour le réseau Tma

MOBILITÉ Meilleur maillage du territoire, service dédié aux personnes handicapées (TPMR), outils d'aide à l'organisation du voyage... 2019 sera synonyme de changements pour le réseau Tma. À compter du 2 janvier, la nouvelle offre de mobilité de Mont de Marsan Agglo sera mise en place. Mieux adapté au territoire et aux attentes des usagers, que vous réserve le futur réseau Tma ? Éléments de réponse dans ce dossier.

Le contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport urbain conclu avec Transdev du Marsan arrivera à terme le 31 décembre prochain. Mont de Marsan Agglo a donc lancé un appel d'offres à concurrence pour renouveler ce marché. Après plusieurs réunions de négociations, c'est l'actuel prestataire Transdev qui a été retenu. L'offre a été présentée et votée le 16 octobre en Conseil communautaire, pour un budget de 2 797 368€ par an sur 7 ans.

Le réseau Tma de plus en plus plébiscité

2017 a marqué la sixième année complète de l'existence de Tma, le réseau de transport urbain de Mont de Marsan Agglo. C'est également l'année de référence pour la future délégation de service public (DSP). Le rapport d'activité 2017 de la structure a permis de confirmer l'ancrage du service sur le territoire. La forte augmentation de la fréquentation sur les différents réseaux (Tma, Transport à la Demande, Madeleine en bus...) témoigne de l'intérêt des habitants de l'agglomération pour les transports en commun. Preuve en est, entre janvier et octobre 2018, 40 000 voyageurs supplémentaires ont

emprunté le réseau Tma par rapport à la même période l'an dernier. À la fin de l'année, le réseau dépassera le million de voyageurs ; ils étaient 300 000 il y a 7 ans. Une volumétrie voyageurs multipliée par près de 3,5 qui démontre l'efficacité et l'attractivité croissante du réseau de transport urbain de Mont de Marsan Agglo.

Améliorer l'attractivité à coût constant

La nouvelle offre de transport urbain répond à un objectif financier clairement affiché par la collectivité : maintenir à 2,8M€ le coût annuel du réseau afin de ne pas augmenter la taxe transport versée par les entreprises du territoire. Dans cette nouvelle DSP, Transdev du Marsan assumera à la fois le risque d'exploitation (lié à l'activité de l'entreprise : charges...) et le risque commercial (recettes de trafic). Mont de Marsan Agglo ne compensera plus si les objectifs de recettes ne sont pas atteints. Si les résultats dépassent le prévisionnel, les excédents feront l'objet d'un partage

entre le délégataire et Mont de Marsan Agglo. Pour renforcer la performance du réseau, une étude de fréquentation a été menée par Transdev en fin d'année dernière. "Les résultats

ont permis d'extraire une photographie précise du réseau actuel avec pour objectif de proposer une offre mieux adaptée aux besoins des voyageurs : des lignes développées, un réseau adapté aux différentes périodes de l'année, un service connecté qui simplifie l'organisation du voyage... ces nouveautés vont améliorer la qualité de ce service public" souligne Bertrand Tortigue, vice-président de Mont de Marsan Agglo en charge des transports collectifs.

Le réseau Tma en 2017

- 812 767 voyageurs sur le réseau Tma (hors navette gratuite, estimée à 200 voyageurs/jour)
- 12 999 voyageurs sur les lignes F et G
- 1 335 voyageurs sur le TAD
- 81 471 voyageurs sur les circuits scolaires
- 74 377 voyageurs sur le réseau Madeleine en bus
- 982 949 voyageurs tous réseaux confondus

Plus d'informations sur le nouveau réseau : bustma.com

"À la fin de l'année, le réseau dépassera le million de voyageurs"

Une offre de mobilité adaptée

NOUVEAUTÉ Avec une moyenne de fréquentation de 6%, contre 3% pour la moyenne nationale des réseaux Transdev en 2018, le réseau Tma confirme sa conquête du territoire. La future DSP poursuivra la dynamique engagée en matière de transports urbains en plaçant l'usager au cœur de l'offre.



INTERVIEW Questions à Bertrand Tortigue, vice-président de Mont de Marsan Agglo en charge des transports collectifs.

Quels sont les principaux ajustements du futur réseau Tma ?

En observant les chiffres de fréquentation du réseau Tma, multipliés par presque 3,5 au cours des 7 années de cette DSP, on s'aperçoit que la structure actuelle de notre réseau est fonctionnelle. Partant de ce constat, nous avons adapté les lignes aux habitudes de déplacement des voyageurs. La nouvelle configuration de la ligne C – dédoublée en 2 lignes indépendantes – permettra une fréquence de passage de 30 minutes contre 1h aujourd'hui, ce qui devrait fluidifier cette ligne très fréquentée, notamment au niveau du lycée Charles Despiau. La branche Nord de cette ligne permettra, à l'horizon 2021, de desservir le nouveau bâtiment de l'ADAPEI au Marcadé. Le prolongement de la ligne D assurera une meilleure desserte des quartiers Jouanas, Val d'Arguence et Vignau. Des lignes diamétrales sur l'ensemble du réseau qui assureront ainsi un meilleur maillage du territoire. Les autres nouveautés permettront essentiellement de développer le service à l'usager : aides à l'organisation du voyage, je pense notamment à la nouvelle application MyBus (voir p14), transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite ou encore Flexi'Tma (voir p13). Des outils qui, sans aucun doute, développeront la performance de notre service de transport. À cela, s'ajouteront des enquêtes de satisfaction régulières auprès des voyageurs, dans le but d'adapter au mieux le réseau.

Qu'en est-il des cadences ?

L'étude de fréquentation menée par Transdev nous a permis d'avoir une image exacte du réseau actuel. En fonction de la fréquentation, nous avons créé une offre mieux adaptée sur 4 périodes de fonctionnement : du lundi au vendredi en période scolaire, pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël...) et les vacances d'été et également les samedis toute l'année. Les fréquences restent quant à elles sensiblement les mêmes. En heures de pointe, les passages des bus sur les lignes A et B se feront toutes les 20 minutes, contre 15 actuellement. Cette baisse de fréquence sera compensée par plus de places assises à l'heure dans les bus. Le même nombre de personnes pourra ainsi être transporté. La ligne D verra, elle, ses fréquences augmenter, passant de 30 à 20 minutes. L'objectif étant de désengorger les bus surchargés en heures de pointes et limiter la circulation de bus vides en heures creuses.



ENTRETIEN Charles Dayot, président de Mont de Marsan Agglo, revient sur les principaux objectifs assignés au délégataire du réseau de transport urbain de l'agglomération.

Le réseau Tma est désormais enraciné dans le paysage de l'agglomération. La hausse de fréquentation entre 2012, date du premier contrat passé avec Transdev, et fin 2017 montrent clairement l'appropriation de ce service public par les habitants du territoire, puisque nous sommes passés de 421 000 à 982 949 voyageurs/an. Entre janvier et octobre de cette année, 40 000 voyageurs supplémentaires ont été transportés, comparé à la même période l'an dernier. Le réseau de transport est performant et de plus en plus sollicité. L'enjeu pour le prestataire, dans le cadre de ce nouveau contrat, a été de proposer une offre de service capable de renforcer encore davantage l'attractivité du réseau tout en respectant une contrainte financière forte : respecter un coût global de 2,8M€ maximum par an, correspondant au montant du versement transport*. En effet, nous avons fait le choix de ne pas augmenter cette taxe qui représente pour l'entreprise installée sur notre territoire 0,6% de

sa masse salariale.

Notre volonté est d'offrir un niveau de service adapté aux déplacements du grand public, notamment les salariés, en assurant des temps de parcours rapides vers les zones d'emplois ou les pôles d'échange. Le nouveau réseau tiendra compte des nouvelles habitudes de déplacement des usagers en prenant en considération les zones d'activités et d'habitat, existantes et en projet, ou encore les nouveaux pôles générateurs de trafic. Autre aspect qui nous tenait à cœur et que nous avons souhaité privilégier : l'accessibilité. Le nouveau réseau va offrir la possibilité à tout un chacun de circuler plus librement et plus facilement et je pense notamment aux personnes à mobilité réduite qui vont bénéficier d'une offre spécifique de type "Transport à la Demande" de porte à porte.

* Cette taxe est une contribution locale des employeurs publics et privés de plus de 11 salariés, qui permet de financer les réseaux de transport en commun.



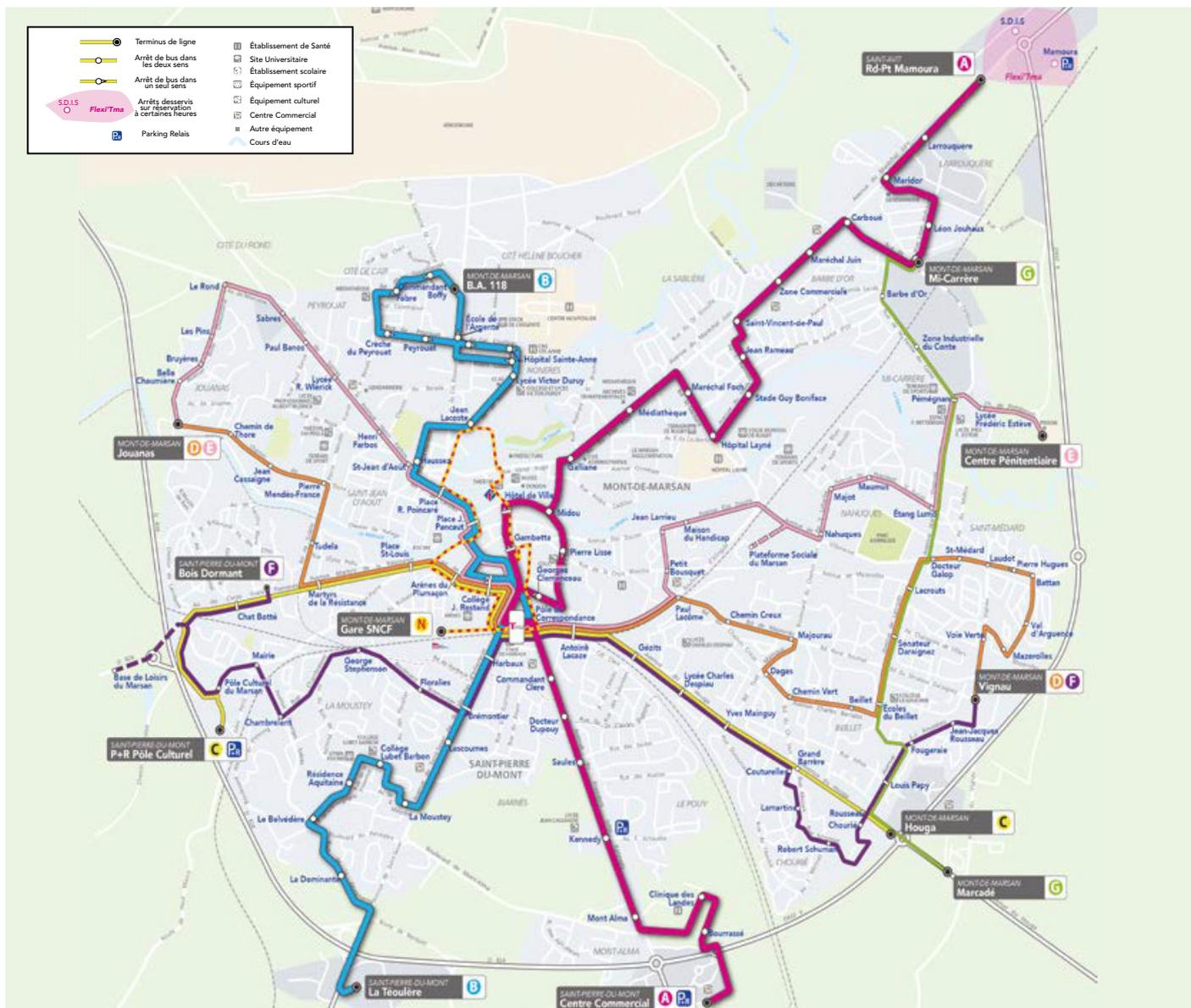
Les tarifs

- **Pas d'augmentation** sur le réseau pendant 2 ans (tarif inchangé depuis 2011)
- **Gratuité pour les élèves** de maternelle et primaire de l'agglomération sur le trajet scolaire
- **Création d'un pass journée** (voyages illimités) à 3€
- **Uniformisation des tarifs pour les fêtes de la Madeleine** : 2€ l'aller/retour

Le nouveau réseau Tma c'est :

- **6 lignes diamétrales** simples et fréquentes
- **1 pôle de correspondances**
- **1 ligne de rocade**
- **5 lignes virtuelles** de TAD et de TPMR
- **8 circuits à vocation scolaire**
- **1 desserte événementielle** "Madeleine en bus"

aux usages de chacun



Ligne A

Fréquences passage :

heures de pointe 20' / heures creuses 30'

Nouveauté 2019 : un Flexi'Tma sur la ligne A

Aux heures creuses, le terminus se fera sur l'avenue du Maréchal Juin et les arrêts SDIS et Mamoura seront assurés en Flexi'Tma (à la demande auprès du conducteur et sur réservation).

Ligne B

Fréquences passage :

heures de pointe 20' / heures creuses 30'

Ligne C

Fréquences passage : 60'

Nouveauté 2019 : dédoublement de la ligne C

L'actuelle ligne C sera divisée en 2 lignes indépendantes C et F. La première reprendra la branche nord de la ligne actuelle, tandis que la seconde reprendra la partie sud.

Heures de pointe :

entre 7h et 8h30 / entre 16h30 et 18h

Heures creuses :

entre 8h30 et 16h30 / après 18h

Ligne D

Fréquences passage :

heures de pointe 20' / heures creuses 60'

Nouveauté 2019 : extension de la ligne D

La ligne D sera prolongée entre le pôle de correspondance et le quartier de Jouanas/Belle Chaumière, futur terminus.

Ligne E

Fréquences passage :

heures de pointe 30' / heures creuses 60'

Ligne F

Fréquences passage :

heures de pointe 30' / heures creuses 60'

Ligne G

Ligne de rocade à la demande

Nouveauté 2020 Une navette plus propre

Dès 2020, Mont de Marsan Agglo sera équipée d'une navette de centre-ville alimentée au gaz naturel (GNV) et toujours gratuite.

L'agglomération sera parmi les premières à utiliser ce type de véhicule, inexistant à l'heure actuelle. Considéré comme l'une des principales alternatives au diesel, le gaz apporte jusqu'à 95% de réduction des émissions de particules.

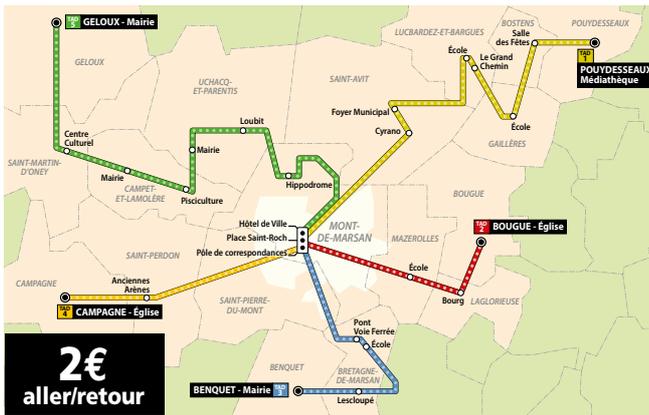


▲ Nouvel itinéraire de la navette gratuite du centre-ville.

Prioriser l'accessibilité du réseau

ACCESSIBILITÉ Dans cette nouvelle offre, l'accent est mis sur l'accessibilité du réseau de transport urbain. Dès le 2 janvier, le TAD (transport à la demande) fusionnera avec le TPMP, un transport spécifique destiné aux Personnes à Mobilité Réduite.

Le TPMP reprendra le réseau des 5 lignes du TAD actuel qui irrigue les 18 communes de l'agglomération. Le but est de permettre le transport "porte à porte" (sur l'ensemble des communes de l'agglomération) des Personnes à Mobilité Réduite. Pour les communes non desservies par le réseau urbain régulier, le fonctionnement sera le même que le TAD : transport d'adresse à adresse du mardi au samedi. Quant à Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont desservies par les lignes régulières, si l'arrêt n'est pas accessible, le transport sera réalisé d'adresse à adresse sur réservation préalable (jusqu'à 17h la veille du déplacement).



Glossaire Tma

- TAD : transport à la demande
- TPMP : transport pour les Personnes à Mobilité Réduite

Pour connaître les conditions d'accès à ce service, rendez-vous sur www.bustma.com ou par téléphone au 05 58 45 04 26

"Gagner en autonomie"

TPMR En facilitant les déplacements des personnes handicapées, ce nouveau service participera à l'amélioration de leur qualité de vie. Témoignages.

Daniel du Sabla, malvoyant, président de l'association Aveugles et Malvoyants

Habitant Bougue, j'utilise assez régulièrement le TAD pour me rendre à Mont de Marsan. J'ai ainsi pu retrouver une certaine autonomie. Je regrette simplement que les chauffeurs n'avertissent pas systématiquement lorsqu'ils sont en retard de plus de 10 minutes, cela rassurerait les usagers. Le point positif du TPMP, comme du TAD, est son prix attractif qui permettra au plus grand nombre d'utiliser ce moyen de transport, surtout quand on sait qu'un voyage Bougue/Mont de Marsan en taxi avoisine les 25€. Même s'il reste encore des progrès à faire en matière d'accessibilité, le TPMP devrait améliorer la qualité de vie et l'autonomie des voyageurs handicapés. En offrant la possibilité d'un transport porte à porte, c'est un réel service à la personne qui va être mis en place. Un avantage non négligeable, car lorsque les conditions climatiques sont mauvaises, il est plus difficile pour les personnes malvoyantes de se déplacer jusqu'au point de rendez-vous. Pour aller plus loin, lors du premier voyage, un salarié de Tma pourrait accompagner l'utilisateur pour qu'il s'approprié plus facilement ce service.

Élisabeth Pekmez, malvoyante et hémiplegique, membre de l'APF France handicap

J'habite à Saint-Pierre-du-Mont et je n'ai jamais utilisé jusqu'ici le Transport à la Demande, car je suis dépendante d'une tierce personne pour me déplacer. Cette nouvelle offre de transport d'adresse à adresse s'annonce comme un grand changement dans ma vie. Cela va me permettre de sortir plus souvent de chez moi et de gagner en autonomie. Actuellement, je suis toujours accompagnée d'une auxiliaire de vie dont je suis complètement dépendante pour mes sorties, ce qui les limite. Ce nouveau dispositif va me permettre d'aller faire mes courses, d'aller à mes rendez-vous médicaux, à des réunions et autres rendez-vous, accompagnée d'amis. Je pourrai ainsi sortir de manière plus régulière. D'habitude je suis toute la journée à la maison en dehors de rares sorties, car je ne peux me déplacer seule. J'attends avec impatience que cette nouvelle offre soit en place pour bouger davantage.



Un service aux voyageurs optimisé

TRANSDEV La nouvelle offre de mobilité intègre également des améliorations dans l'aide à l'organisation du voyage. Objectif : faciliter les déplacements des usagers notamment grâce aux outils numériques. Retour sur les propositions apportées par Transdev avec Sophie Cheval, directrice de l'agence Transdev du Marsan.

Quelle a été la stratégie mise en place pour répondre au cahier des charges de Mont de Marsan Agglo ?

Notre nouvelle offre de mobilité, dès la lecture du cahier des charges, a intégré les contraintes financières de Mont de Marsan Agglo. Nous nous sommes ainsi engagés dans une réponse optimisant les moyens à mettre en œuvre sur la totalité de la durée de cette nouvelle concession de Service Public. Notre connaissance du territoire a été un avantage pour répondre aux attentes de l'Agglo. Transdev du Marsan exploite le réseau depuis 7 ans, nous avons déjà participé activement aux aménagements précédents tels que les accès à la BA 118 ou la desserte du Grand Moun. Forts de ces atouts, nous avons eu la volonté de faire évoluer le réseau de transport collectif pour l'intégrer aux usages quotidiens de tous. Concrètement, cela se traduit par des

nouveaux services de mobilité, avec un réseau Tma qui dessine les axes du territoire, s'adapte pour suivre l'aménagement, le mouvement et la transformation de Mont de Marsan Agglo. Nous atteignons ainsi les objectifs fixés : un territoire irrigué avec un bouquet de services complémentaires.

Quel est l'atout majeur de la nouvelle offre du réseau de transport public ?

L'atout majeur de notre Tma 2.0 est un accompagnement dans la mobilité à l'échelle du territoire. Le déploiement d'un nouveau site web dynamique et la refonte des supports d'information voyageurs faciliteront la compréhension du réseau. Pendant leurs déplacements, les voyageurs, de plus en plus connectés et en attente d'accès immédiat à des informations pertinentes et fiables, pourront s'appuyer sur l'application mobile "MyBus". Ils

prendront ainsi connaissance, en temps réel, du prochain passage de leur bus et seront en mesure d'acheter leur ticket directement sur smartphone, celui-ci devenant le titre de transport.

Simplifiez votre voyage avec MyBus !

Calcul d'itinéraire, consultation des horaires en temps réel, achat de titres de transport dématérialisés... À partir du 2 janvier, vous pourrez gérer entièrement votre voyage sur le réseau Tma grâce à l'application MyBus.

Disponible dans l'AppStore et sur Google Play.